



COMPTE-RENDU SÉANCE PLÉNIÈRE DU CHSCT DU 20 OCTOBRE 2022



1/ SITUATION DU SGC DE SARREBOURG

Dans la cadre d'une HMI très récente de la CGT, des agents du SGC de SARREBOURG se sont ouverts de leurs difficultés récurrentes: manque de personnel par rapport aux missions et nombre trop élevé de budgets, qualité dégradée du travail, mécontentement des usagers. Les agents se sont dits clairement à bout. Ils ont enfin osé confier l'ambiance relationnelle difficile au sein du SGC. Une grande souffrance s'exprimant, la CGT avait aussitôt alerté les RH pour mettre en œuvre des actions permettant de supprimer tensions et risques psychosociaux.

L'inscription de ce point à l'ordre du jour du CHSCT a été l'occasion pour la CGT d'exposer les difficultés des agents et surtout suggérer des pistes pour une issue apaisée. La discussion a permis d'éclairer les agents présents en qualité d'experts, sur le fait que, quelle que soit la démarche retenue avec leur accord et participation, elle serait menée dans le respect de chacun et avec une stricte confidentialité. Il a été convenu que 2 axes devaient être retenus: la problématique métiers et la question relationnelle.

S'agissant du premier point, la direction renforce l'affectation d'EDR à partir de novembre et veut développer l'automatisation des tâches.

S'agissant du dernier point, plusieurs propositions ont été faites:

- visite, rapidement, de Mme Lepoutre, nouveau médecin de prévention ainsi que Mme Blesz, assistante de service social pour des entretiens individuels ou collectifs, selon les souhaits de chacun;
- mise en place d'un espace de dialogue (EDD) pour permettre une expression collective sur le lieu de travail afin d'évoquer et résoudre les différentes difficultés;
- mise en place d'une médiation entre encadrement et agents du poste (proposition qui a obtenu l'accord du chef de poste et sera présentée aux agents du SGC de Sarrebourg dans les 15 prochains jours, par les RH, afin de recueillir leur accord éventuel).

La CGT a exposé les possibilités d'engager, en s'appuyant sur un membre élu du CHSCT, une procédure d'alerte qui enclenche une enquête menée par des membres de ce comité et des acteurs de prévention. L'objectif de la commission d'enquête qui s'engage à une stricte confidentialité des propos recueillis, est d'auditionner, individuellement, l'ensemble des agents d'un service, identifier les difficultés et trouver des pistes d'amélioration (conditions de travail, organisation, résolution des conflits interpersonnels...). La finalité étant assurément de trouver des solutions sans chercher à désigner un responsable.

La CGT est satisfaite que la confiance qui lui a été accordée par les agents aboutisse à des mesures pour préserver la santé de tous, étant donné qu'il est inacceptable d'aller travailler la boule au ventre et mettre sa santé en danger. Elle restera vigilante sur la suite donnée à ce dossier par la Direction et reste à la disposition des agents du site et du département pour entendre leurs besoins et les accompagner dans les démarches.

2/ POINT D'ACTUALITE « CRISE SANITAIRE »

Quelle que soit la Direction, DDFIP, Douanes ou INSEE, augmentation légère des cas de covid depuis la rentrée.

3/ PRESENTATION DES PLANS ANNUELS DE PREVENTION

(DDFIP, INSEE, Directions régionale et interrégionale des Douanes, SND2R)

L'ensemble des PAP n'a reçu aucun avis favorable de la part des membres élus du CHSCT, soit abstention, soit vote contre, les organisations syndicales déplorant :

- d'une part, l'inadéquation des moyens face aux risques soulignés par les agents,
- et d'autre part, les restructurations, réorganisations permanentes, suppressions d'emplois qui détériorent à chaque fois un peu plus la situation.

4/ SITUATION DE L'ANCIENNE GARE DE METZ (INSEE – CSRH DE LA DDFIP)

Des problèmes d'humidité ressurgissent. Point qui fera l'objet d'une surveillance. La DDFIP envisage la pose d'une porte dans le couloir du CSRH, si les conditions de sécurité le permettent.

5/ RAPPORT DE L'INSPECTEUR SANTE SECURITE AU TRAVAIL - SIP / SIE DE THIONVILLE

Hormis les observations matérielles, les mentions relatives à la fusion THIONVILLE/HAYANGE dans le cadre du NRP (Nouveau Réseau de Proximité) qui se seraient très bien passées sont à modérer, les premiers mois ayant été difficiles et la charge de travail restant importante.

6/ BUDGET : FICHES PROJETS

Les fiches projets étant supérieures au solde du budget, chaque Direction a revu certaines de ses demandes à la baisse, en limitant certains projets, ou en les retirant (ballons et coussins de fauteuils).

Ont été votés intégralement: relamping (Douane 26 712€), purificateurs d'air (Douane 732€), bouteilles isotherme (Douane 261€), matériel ergonomique (INSEE 1 532€), valises trolleys (DDFIP 1 556€), DAE (DDFIP 3 260€).

Ont été adoptés avec réduction de la demande : stores (Douane 24 517€), matériel ergonomique (DDFIP et Douane 16 697€), casques téléphonique (DDFIP 4 515€).

Ont été retirés (DDFIP): ballons et coussins de fauteuil, facture interne "COVID".

7/ AUTRES POINTS : annotation des registres SST, fiches de signalement accidents de travail.

Les mandatés CGT Finances au CHSCT